



Appel d'offres
VILLE DE MONTRÉAL
Arrondissement de Saint-Laurent
Direction des services administratifs et greffe
Division des ressources financières et matérielles

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h, **le mercredi 3 avril 2019**, au Bureau du citoyen de l'arrondissement de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec, H4M 2M7 pour :

Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : 19-003
Descriptif : **Services professionnels de surveillance pour des travaux de construction d'infrastructures souterraines et de surfaces, de pose de conduites d'égouts, d'aqueduc et de fondations granulaires de rue, ainsi que pour des travaux de pavage, de trottoirs, de bordures et de piste cyclable dans le cadre du projet résidentiel Bois-Franc**
Date d'ouverture : Mercredi 3 avril 2019
Renseignements : Pour toute question s'adresser à : saint-laurent.soumissions@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du vendredi 15 mars 2019 sur le SEAO.
Visite supervisée des lieux : N/A

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les personnes ou les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à la Mairie d'arrondissement de Saint-Laurent, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 15 mars 2019.

Le secrétaire du Conseil d'arrondissement,

Daniel Simon